

Une nouvelle base nautique écologique, moderne et autonome pour 2020

La base nautique de la Plage municipale de Thonon, actuellement composée de préfabriqués, va subir de gros travaux dès la saison 2019 terminée. La municipalité a lancé un projet ambitieux, pour satisfaire les usagers qui sont de plus en plus nombreux.

THONON-LES-BAINS

Dans la lignée des travaux effectués dans les bases nautiques du Léman, c'est celle de la Plage municipale de Thonon qui va totalement se transformer d'ici quelques mois.

1 Un projet qui respecte la nature

C'est l'un des casse-tête inévitables pour tous les maires qui tentent de faire construire au bord du lac : la loi Littoral. Très stricte, elle limite drastiquement tous les projets se trouvant dans une bande de 100 mètres au bord du lac. Pour pouvoir présenter un dossier qui avait des chances d'être accepté, la mairie a dû plancher sur un projet de plusieurs modules en bois, qui se fondent parfaitement dans son environnement et qui n'a besoin d'aucune fondation, limitant ainsi son impact sur la nature environnante. « Depuis quelques années, le paddle se développe énormément et s'est installé ici. On a donc voulu que la base nautique ait des locaux mieux adaptés à sa forte fréquentation », explique Jean Denais, maire de Thonon.

2 A chaque module son utilité

La nouvelle base nautique va se présenter sous la forme de cinq cabanons distincts plus le bâtiment actuel, qui sera réaménagé. « Un module sera totalement dédié à l'accueil, deux autres installations accueilleront les vestiaires hommes et femmes et deux modules sanitaires, dont l'un sera chauffé afin de permettre au personnel de la base nautique de faire sécher les combinaisons » détaille Gilles Cairoli, adjoint en charge du sport et du développement durable. Les différents modules seront reliés par un platelage en bois, permettant un accès aux personnes à mobilité réduite. Le bâtiment déjà existant



Finis les préfabriqués ! La base nautique de Thonon va totalement changer de visage pour la saison 2020.

(l'ancienne maison du directeur de la Plage) sera, quant à lui, divisé en plusieurs parties dédiées principalement au personnel de la base nautique qui bénéficiera notamment d'un coin cuisine et de vestiaires. La buvette et l'infirmerie prendront également place dans l'ancien bâtiment.

3 Le casse-tête de l'accès à la plage

L'un des principaux problèmes qui se pose pour ce projet, c'est la volonté de l'Etat de vouloir rendre publique la plage située juste devant la base nautique. « Les gens pourront accéder à la base de-

puis la Pinède, mais nous devons trouver un moyen d'empêcher l'accès à la piscine municipale. Tout le long de la base sera grillagé, mais on sait pertinemment que ce ne sera sûrement pas suffisant. Cela pose un vrai problème de sécurité, notamment quand les bassins sont vides », affirme Gilles Cairoli. Autre souci : le platelage en bois qui

se poursuit sur la plage et qui déplaît aux services de l'Etat, qui souhaiterait que la plage reste à l'état naturel quand la base est fermée. Une fois ces deux problèmes réglés, la base nautique aura enfin des locaux à la hauteur de sa fréquentation et de ses activités.

MEHDI ELAABOUDI

Un projet à 460 000 euros HT

Le projet qui devrait être terminé début 2020 est estimé à 460 000 euros HT. Il devrait surtout permettre à la base nautique de gagner en indépendance, de pouvoir ouvrir bien avant et de fermer bien après la piscine municipale. Ces travaux rentrent également dans une vision plus globale des loisirs au bord du lac : « Nous avons remarqué que proposer toutes les activités nautiques à un seul endroit, ce n'est pas forcément qualitatif. Chaque base du Chablais a donc ses spécialités. Celle de la Plage municipale c'est le paddle, la planche à voile et le pédalo », explique Gilles Cairoli, l'adjoint en charge du sport et du développement durable.

SARL Pierre MORAND

2782, route des Alpes
Zone Artisanale de la Vignette

74430 LE BIOT

04 50 79 65 08

contact@sarlpierremorand.fr



PROMOTIONS
GRANULÉS

Jusqu' au
15 juin

288€ TTC

LA TONNE !
(66 sacs de 15 kg)

4.90€ TTC

LE SAC DE 15 KG
(vendu à l'unité)